

Contexte du dialogue sur l'intégration

En juin 2009, la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) avait adopté des recommandations concernant l'avenir de la politique suisse d'intégration des étrangers. Le 12 mai 2011, elle a organisé à Soleure la deuxième Conférence nationale sur l'intégration des étrangers. Il en est ressorti que les échanges avec des acteurs non étatiques doivent être multipliés afin de réaliser l'égalité des chances en menant des campagnes communes.

Aussi la Confédération, les cantons, les villes et les communes ont-ils décidé, fin 2011, d'établir un dialogue sur l'intégration dans le cadre de leur plateforme politique – la CTA – afin de renforcer la coopération entre les secteurs public et privé. Pour s'assurer que cette coopération débouche sur des résultats concrets, le dialogue sur l'intégration porte sur des projets nationaux, aussi bien que régionaux et locaux. En outre, les partenaires des entités publiques et privées se fixeront des objectifs qu'ils devront poursuivre jusqu'à la troisième Conférence nationale sur l'intégration.

Les partenaires de la CTA intensifieront le dialogue avec les acteurs non étatiques dans trois domaines : le monde du travail, la petite enfance et le rapprochement social. Les partenaires privés sont avant tout des associations et des organisations actives dans ces trois domaines. Elles exercent un rôle majeur au regard de l'intégration. Des organisations de migrants y sont également représentées.

En sus du dialogue, un site Internet www.dialogue-integration.ch sera créé afin que les partenaires et le public puissent avoir facilement accès aux informations utiles, de même qu'à des conseils et à des exemples.

Dialogue avec le monde du travail

Le dialogue avec le monde du travail a débuté le 30 octobre 2012 par une rencontre politique de haut niveau, au cours de laquelle les objectifs communs à trois domaines ont été définis

1. Informations et sensibilisation à l'intégration et à la discrimination
2. Langue et formation
3. Intégration au marché du travail de réfugiés reconnus et de personnes admises à titre provisoire

Durant cette rencontre, les premiers exemples de contributions de l'économie privée à l'intégration ont été présentés.

Dès 2013, ce dialogue sera poursuivi à l'échelle régionale et locale renforcé par des projets et d'autres évènements. L'objectif consiste à réunir un maximum d'associations professionnelles et d'entreprises pour les années à venir afin d'élargir la base de l'intégration dans le monde du travail.

Petite enfance et rapprochement social

Le dialogue sur l'intégration avant l'école sera lancé au début de l'été 2013. Il sera suivi par le dialogue sur l'intégration au quotidien, au début de l'année 2014. Ces deux projets seront structurés d'une manière analogue au dialogue sur l'intégration au travail. Ainsi, leur portée s'étendra également à l'échelle nationale, mais aussi au niveau régional et local. Le bilan de ces campagnes sera établi lors de la troisième Conférence nationale sur l'intégration des étrangers.

Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA)

Fondée en 2001, la CTA est la plateforme politique commune au Conseil fédéral, à la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), à l'Union des villes suisses (UVS) et à l'Association des communes suisses (AdCS). Au cœur de ses activités figurent la politique des agglomérations et l'intégration des étrangers. Ces sujets requièrent une étroite collaboration entre les différents acteurs. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la CTA : www.tak-cta.ch